

ÉTUDES ALLEMANDES

Guide des études supérieures



2024 - 2025

*Département de littératures et de langues du monde
Faculté des arts et des sciences*

La **Section d'études allemandes** fait partie (avec la Section d'études hispaniques, la Section d'études anglaises et la Section de littérature comparée) du **Département de littératures et de langues du monde** (DLMO).

Ce département est lui-même intégré à la **Faculté des arts et des sciences** (FAS), et, pour ce qui est des programmes de 2^e et 3^e cycles, à la **Faculté des études supérieures et postdoctorales** (FESP).

Au 1^{er} cycle, la Section d'études allemandes, qui offre une mineure, une majeure et un baccalauréat spécialisé, propose des cours variés permettant de s'orienter vers la langue, la traduction, la littérature ou la civilisation. Afin d'offrir deux programmes supplémentaires, elle travaille en collaboration avec le Département de linguistique et de traduction (Certificat de traduction 3^e langue - orientation allemand) et avec le Département d'histoire (baccalauréat bidisciplinaire en études allemandes et histoire).

Aux 2^e et 3^e cycles, qui comportent diverses spécialisations, la Section offre **deux programmes** :

- **M.A. (études allemandes)**
- **Ph.D. (littérature), option Études allemandes**

Table des matières

M.A. en études allemandes	p. 1
Ph.D. en littérature, option Études allemandes	p. 4
Corps professoral	p. 6
CCEAE	p. 7
Bibliothèque des sciences humaines	
Accueil des étudiant.e.s étranger.ère.s	
Bourses et possibilités d'emploi	p. 8
Charges de cours et auxiliariat	p. 9
Services aux étudiant.e.s	
Vie étudiante	
Admission et gestion des dossiers académiques	p. 10
Séminaires pour 2024-2025	p. 11
Thèmes des séminaires des dernières années (sélection)	p. 12
Plagiat	p. 13

Les informations contenues dans ce guide peuvent changer pendant l'année. Il est fortement recommandé de se tenir à jour en consultant régulièrement les tableaux d'affichage et le site du Département de littérature et de langues du monde (<http://llm.umontreal.ca/accueil/>).

M.A. en études allemandes

Conditions d'admission

Pour être admissible à titre d'étudiant.e régulier.ère au programme de M.A. en études allemandes, le candidat doit être titulaire d'un B.A. spécialisé, d'un B.A. avec une majeure en études allemandes ou attester d'une formation équivalente. Les candidats provenant d'une discipline connexe ou n'ayant obtenu dans leur B.A. qu'une mineure en études allemandes pourront être admis à condition de compléter leur formation par des cours de premier cycle ne dépassant pas 24 crédits; avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,0 dans ses études allemandes antérieures, voire dans les cours complémentaires exigés. Il doit également posséder une très bonne connaissance de l'allemand, une connaissance suffisante du français parlé et écrit, ainsi qu'une connaissance de l'anglais ou de toute autre langue jugée nécessaire à la recherche. L'admission au programme se fait en fonction de l'excellence académique du dossier et des capacités d'accueil de la Section.

Le M.A. en études allemandes initie l'étudiant.e à la recherche et est une condition nécessaire à l'inscription au Doctorat en littérature (option Études allemandes). Il prépare aussi à une activité professionnelle dans l'enseignement collégial, dans les organismes gouvernementaux ainsi que dans les institutions et entreprises publiques et privées.

Formation complète dans 2 orientations

1. Orientation littérature et médias allemands

Formation de base par des séminaires, spécialisation dans le domaine de la littérature et des médias allemands.

2. Orientation civilisation et histoire des pays germanophones

Formation de base par des séminaires, spécialisation dans le domaine de la culture et l'histoire des pays germanophones, incluant les aspects artistiques, politiques et sociaux, économiques, sociolinguistiques, etc. Il est possible de choisir un sujet interdisciplinaire avec le consentement du conseiller pédagogique et du responsable de la discipline concernée.

Maîtrise avec mémoire ou travail dirigé

Pour chacune des deux orientations, il y a deux cheminements possibles à 45 crédits chaque :

Cheminement avec mémoire

Le programme de la maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 18 crédits de cours de 2^e cycle (y compris le cours obligatoire ALL 60111-2 Théorie et méthodologie) et 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. Parmi les cours à option, l'étudiant.e doit suivre 15 cr. de niveau 6000, avec un minimum de 9 cr. de sigle ALL 6XXX, dont au moins 6 cr. du Bloc B de l'orientation choisie.

Au cours de son premier trimestre de scolarité, l'étudiant.e devra choisir un sujet de recherche et prendre contact avec un directeur de recherche. L'étudiant.e devra enregistrer son sujet vers la fin de la scolarité afin de s'assurer l'exclusivité en remplissant le formulaire "Enregistrement du sujet de recherche".

Cheminement avec travail dirigé

Le programme de la maîtrise avec travail dirigé comporte 27 crédits de cours de 2^e cycle (3 cr. de cours obligatoires et 24 cr. de cours à option) et 18 crédits attribués à un travail dirigé. Parmi les cours à option, l'étudiant.e doit suivre 24 cr. de niveau 6000, avec un minimum de 15 cr. de sigle ALL 6XXX, dont au moins 12 cr. du Bloc B de l'orientation choisie.

FORMATION MÉTHODOLOGIQUE :

La formation comprend un **séminaire obligatoire** (ALL 60111-2, **Théorie et méthodologie**), qui s'étend sur deux trimestres et permet de perfectionner les outils de recherche et les techniques de présentation de travaux scientifiques (écrits et oraux).

FORMATION DIDACTIQUE :

Les étudiant.e.s de chacune des orientations peuvent suivre une **formation complémentaire en enseignement de l'allemand comme langue étrangère**, comportant un séminaire et un stage (dans la limite des places disponibles), et qui vise plus spécifiquement une formation de professeur.e de langue allemande.

Cheminement recommandé dans le cas des programmes avec mémoire :

Premier trimestre :	séminaire obl. ALL 60111	(1,5 crédits)
	1 ou 2 séminaires ALL	(3- 6 crédits)
	1 séminaire à option	(3 crédits)
	Dépôt du plan d'études (obligatoire)	
	Choix d'un directeur de recherche	
Deuxième trimestre :	séminaire obl. ALL 60112	(1,5 crédits)
	1 ou 2 séminaires ALL	(3-6 crédits)
	1 séminaire à option	(3 crédits)
	Enregistrement du sujet de maîtrise	
	Présentation orale et écrite du projet de maîtrise	
3 ^e et, éventuellement,		
4 ^e trimestre :	Rédaction du mémoire	

Cheminement recommandé dans le cas des programmes avec travail dirigé :

Premier trimestre :	séminaire obl. ALL 60111	(1,5 crédits)
	1 ou 2 séminaires ALL	(3-6 crédits)
	1 séminaire à option	(3 crédits)
	Dépôt du plan d'études (obligatoire)	
Deuxième trimestre :	séminaire obl. ALL 60112	(1,5 crédits)
	1 ou 2 séminaires ALL	(3-6 crédits)
	1 séminaire à option	(3 crédits)
	Choix d'un directeur de recherche	
	Enregistrement du projet de maîtrise	
	Présentation orale et écrite du projet de maîtrise	
Troisième trimestre :	1 ou 2 séminaires ALL	(3-6 crédits)
	1 séminaire à option	(3 crédits)
3 ^e et, éventuellement,		
4 ^e trimestre :	Rédaction du travail dirigé	

- **Les programmes peuvent se compléter en 3 trimestres d'étude à temps plein.**
- **Les cours hors établissement :** L'étudiant.e qui souhaite s'inscrire à un cours dans une autre institution universitaire québécoise doit, après avoir obtenu l'autorisation du responsable des études supérieures, s'inscrire à partir du site web de la Crépuq : <https://dbs.crepuq.qc.ca/mobilite-cours/4DSTATIC/FRAccueil.html>.
- NB : Pendant sa période de scolarité, l'étudiant.e aux cycles supérieurs peut s'inscrire sans frais à des « **cours hors programme** » dans le département de son choix. Toutefois, l'approbation du responsable des études supérieures est exigée et les résultats de l'évaluation des cours hors programme sont exclus du calcul de la moyenne inscrite au bulletin.

Il est fortement recommandé aux étudiant.e.s de :

se familiariser avec le Règlement pédagogique de l'*Annuaire de la Faculté des études supérieures et postdoctorales*. La section souhaite attirer tout particulièrement l'attention sur l'article 34 concernant le plagiat. Le "Règlement disciplinaire sur le plagiat et la fraude concernant les étudiant.e.s" peut être consulté à la page I de l'*Annuaire de la Faculté des études supérieures et postdoctorales*.*

* Le texte du règlement pédagogique se trouve également sur le guichet étudiant.e : http://registraire.umontreal.ca/fileadmin/registrariat/documents/Annuaire/2013-2014/Reglement_des_etudes_Cycles_sup.pdf Il contient un index analytique permettant de retrouver rapidement l'article recherché.

Ph.D. en littérature (option Études allemandes)

Conditions d'admission

Pour être admissible à titre d'étudiant.e régulier.ère au programme de Ph.D. (littérature, option Études allemandes), le candidat doit être titulaire de la Maîtrise études allemandes avec mémoire ou attester d'une formation jugée équivalente. Il doit faire preuve d'une excellente connaissance de l'allemand et d'une connaissance suffisante de deux autres langues, dont le français. Dans certains cas, la connaissance d'une quatrième langue peut être exigée. L'admission au programme se fait en fonction de l'excellence académique du dossier et des capacités d'accueil de la Section.

(Voir articles 70-71 du Règlement pédagogique de la Faculté dans l'*Annuaire de la Faculté des études supérieures*).

Programme

Le programme comporte un minimum de 18 crédits de cours dont 3 crédits obligatoires – LCO 6000 "Introduction aux études littéraires avancées" – 12 crédits à option parmi les séminaires ALL 6000 et 3 crédits à option parmi les cours au choix.

Ces 18 crédits de scolarité seront complétés par 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Cheminement recommandé :

- | | |
|---|---|
| Première année (3 trimestres) : | Dépôt du plan d'études (fin du premier trimestre)
enregistrement du sujet de recherche (fin du deuxième trimestre)
2 séminaires ALL et LCO 6000 |
| Deuxième année (3 trimestres) : | 2 séminaires ALL et examen de doctorat |
| Troisième et, éventuellement, quatrième année : | Rédaction de la thèse |

(Voir articles 73-77 du Règlement pédagogique de la Faculté dans l'*Annuaire de la Faculté des études supérieures et postdoctorales*)

- **Les cours hors établissement** : L'étudiant.e qui souhaite s'inscrire à un cours dans une autre institution universitaire québécoise doit, après avoir obtenu l'autorisation du responsable des études supérieures, demander à Mme Nathalie Beaufay (voir p. 11) de procéder à l'inscription.
- NB : Pendant sa période de scolarité, l'étudiant.e aux cycles supérieurs peut s'inscrire sans frais à des « **cours hors programme** » dans le département de son choix. Toutefois, l'approbation du responsable des études supérieures est exigée et les résultats de l'évaluation des cours hors programme sont exclus du calcul de la moyenne inscrite au bulletin.

Examen de synthèse

L'étudiant.e en doctorat devra passer l'examen de synthèse au plus tard 2 ans (6 trimestres d'inscription) après l'entrée au programme de doctorat. Il est recommandé fortement aux étudiant.e.s d'établir dès la première année un échéancier pour la préparation de l'examen. L'examen de doctorat est moins une vérification d'érudition et de connaissances acquises qu'un bilan de fin de scolarité qui sert à vérifier l'avancement des recherches des candidats. Réussir l'examen veut dire obtenir du jury le feu vert pour la rédaction de la thèse.

L'examen porte sur deux champs de recherche :

- Le **premier champ** de recherche est celui de la thèse.
- Le **deuxième champ** de recherche ne doit pas recouper celui de la thèse. Il faut qu'il ait l'envergure et l'articulation interne d'un champ, et qu'il soit lié à une problématique d'une certaine ampleur. Le choix du deuxième champ doit être approuvé par le jury.

Le déroulement de l'examen s'articule en quatre parties : dépôt d'un dossier d'examen, deux examens écrits et un examen oral.

- Le **dossier d'examen** comprend un projet élaboré de la thèse, quelques textes faisant partie du corpus de la thèse, ainsi qu'une présentation synthétique du deuxième champ de recherche (délai de dépôt d'au moins deux semaines avant le premier examen).
- Le **premier examen** écrit est une synthèse méthodologique sur le premier champ de recherche. L'étudiant.e illustre sa méthodologie en l'appliquant au texte que le jury aura choisi (temps de préparation : une semaine).
- Le **second examen** écrit porte sur le deuxième champ de recherche. L'étudiant.e y répond à une question formulée par le jury (préparation : 24 heures).
- L'**examen oral** porte sur les deux champs de recherche. Il commence par un exposé du candidat poursuit par les questions des membres du jury.

Dépôt de la thèse

Pour les procédures, voir le document [Guide des procédures en matière d'évaluation des thèses de doctorat](#) ainsi que le site web très utile de la BLSH : <http://www.bib.umontreal.ca/theses/redaction.htm>

NB : Le dépôt final des thèses se fait obligatoirement de façon électronique. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page web www.bib.umontreal.ca/theses/.

Corps professoral

Manuel Meune. Professeur titulaire.

Tél : 514 343-7459. Bureau : C-8050

<http://llm.umontreal.ca/repertoire-departement/vue/meune-manuel/>

Responsable des programmes de 1^e cycle.

manuel.meune@umontreal.ca

Titulaire d'un doctorat en études germaniques (Université Marc Bloch, Strasbourg) et d'un D.E.A. d'histoire du 20^e siècle (Institut d'études politiques, Paris), M. Meune s'intéresse aux aspects identitaires de l'immigration germanophone au Canada et aux regards croisés entre les pays de langue allemande et le Canada / Québec, ainsi qu'à l'histoire de la RDA (discours médiatique, autoreprésentation). Toutefois, ses recherches principales portent actuellement sur des questions sociolinguistiques telles que les liens entre les communautés linguistiques en Suisse : ses travaux visent à comparer les discours politiques et des représentations des langues chez les germanophones et les francophones dans les trois cantons bilingues (Fribourg, Berne, Valais), mais aussi dans la région trinationale de Bâle (Suisse-Allemagne-France). Il est par ailleurs spécialiste de francoprovençal, un ensemble de dialectes parlés en Suisse, en France et en Italie.

Till van Rahden. Professeur agrégé.

Tél. : 514 343-7459. Bureau : C-8059

<http://llm.umontreal.ca/repertoire-departement/vue/van-rahden-till/>

till.van.rahden@umontreal.ca

M. van Rahden, affilié à la fois au Département de littératures et langues du monde et au Centre canadien d'études allemandes et européennes, détient la Chaire de recherche du Canada en études allemandes et européennes. Il est titulaire d'une maîtrise en histoire américaine de l'Université Johns Hopkins de Baltimore et d'un doctorat en histoire moderne et contemporaine de l'Université de Bielefeld (*Juden und andere Breslauer : Die Beziehungen zwischen Juden, Protestanten und Katholiken in einer deutschen Großstadt von 1860 bis 1925*). M. van Rahden a pour principaux champs d'intérêt et thèmes d'enseignement l'histoire allemande et européenne des 19^e et 20^e siècles, l'histoire du genre, la théorie et l'histoire de la démocratie moderne et l'histoire des juifs dans l'Europe moderne. Ses recherches portent plus particulièrement sur les sujets suivants; le défi de la diversité: les Juifs et les ambivalences de la civilité en Europe centrale (1800-1933); la démocratie et l'intimité après la Shoah: la politique de la mémoire en Europe occidentale (1945-2005) et la vision de la famille et de l'ordre politique en Allemagne de l'Ouest après la Seconde Guerre mondiale.

Nikola von Merveldt. Professeure agrégée.

Tél. : 514 343-5905. Bureau : C-8083.

<http://littlm.umontreal.ca/repertoire-departement/vue/von-merveldt-nikola/>

Responsable des études supérieures.

n.von.merveldt@umontreal.ca

Mme Nikola von Merveldt, titulaire d'une maîtrise en littérature européenne de Cambridge University et d'un doctorat en littérature comparée de la Ludwig-Maximilians-Universität de Munich (*Translatio und Memoria : Zur Poetik der Memoria des 'Prosa-Lancelot'*), a fait sa formation en littérature médiévale et littérature comparée. Ses principaux champs d'intérêt sont l'histoire du livre et la littérature pour la jeunesse. Elle est membre du groupe de recherche *Interacting with Print* (<http://interactingwithprint.org/>) consacré à l'étude de la culture de l'imprimé pendant le long 18^e siècle, membre associée de la Bibliothèque internationale pour la jeunesse (www.iib.de) ainsi que membre de *pinselfisch*, projet de politique de la lecture et du livre pour enfants (www.pinselfisch.de)

Centre canadien d'études allemandes et européennes

Centre canadien d'études allemandes et européennes

3744, Jean-Brillant Local 525

Tél. : 514 343-6763

<http://www.cceae.umontreal.ca>

Le Centre canadien d'études allemandes et européennes (CCEAE) est un projet conjoint de l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), de l'Université York et de l'Université de Montréal. Le Centre fait la promotion des études allemandes et européennes au Canada et dispose de quelques programmes de bourses d'études ou de recherche destinés aux étudiant.e.s des cycles supérieurs. La Section d'études allemandes organise conjointement avec le Centre diverses activités telles des séminaires de 2^e et 3^e cycle, des conférences et des séminaires d'été. Tou.te.s les étudiant.e.s sont cordialement invités à participer aux activités du CCEAE regroupe aussi plusieurs groupes de recherche interdisciplinaires autour du thème « Diversité et civilité ».

Bibliothèque des sciences humaines

Pour la réussite des études aux cycles supérieures, il est indispensable que l'étudiant.e se familiarise avec les collections, outils de recherche, bases de données et autres services offerts par la Bibliothèque des sciences humaines (BLSH).

Pavillon Samuel-Bronfman

3000 rue Jean-Brillant 514 343-7430

<http://www.bib.umontreal.ca/SS/>

Mme Pascale Bellemare, personne de ressource pour les études allemandes, se fera un plaisir de vous renseigner sur les services à votre disposition (location d'un portable, ateliers de formation, salles de travail, logiciels etc.) et de vous guider dans vos recherches:

Téléphone : 514 343-6111 poste 2620

pascale.bellemare.1@umontreal.ca

Pour favoriser le développement de compétences touchant à la recherche, la gestion et à l'exploitation efficace des ressources d'information, la bibliothèque offre en tout temps une gamme d'activités de formation. Reportez-vous aux sites web de la BLSH:

<http://www.bib.umontreal.ca/db/apprendre.htm> et <http://www.bib.umontreal.ca/GIF/formations.htm>

Procurez-vous une carte CREPUQ à la BLSH. Elle vous permettra d'emprunter directement dans toutes les bibliothèques universitaires montréalaises (UQAM, McGill, Concordia), québécoises ou canadiennes, ainsi qu'à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

Accueil des étudiant.e.s étranger.ère.s

Outre l'encadrement académique et administratif que lui offre la Section d'études allemandes, l'étudiant.e étranger.ère bénéficie du soutien de **UdeM international**, qui a le mandat de faciliter son intégration à la communauté universitaire et son adaptation à la société québécoise.

UdeM International

Pavillon J.A. DeSève 2332, boul. Édouard-Montpetit, bureau C-351

Tél. : 514 343-6935 Télécopieur : 514 343-2058

<http://www.bei.umontreal.ca/bei/index.htm>

Bourses et possibilités d'emplois

Bourses

L'étudiant.e inscrit à temps plein en études supérieures a accès à des bourses d'excellence provenant de fonds alloués au département par la FESP.

L'étudiant.e peut également se présenter à différents concours d'organismes subventionnaires tels que le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada – **CRSH** – (condition : citoyenneté canadienne ou résidence permanente) le Fonds de recherche du Québec – Société et culture – **FRQSC**.

<http://fesp.umontreal.ca/ce-qui-faut-savoir/financement/bourses/>

NB : Le dépôt des candidatures doit se faire au début de l'automne. Il est fortement recommandé de consulter votre directeur de recherche ou le responsable des études supérieures le plus tôt possible pour bien préparer votre dossier.

Des informations constamment actualisées concernant les programmes de bourse sont disponibles à
Service des bourses de la Faculté des études supérieures
2910 boulevard Edouard-Montpetit, app. 7, bureau 229
Tél : 514 343-6421 Télécopieur : 514 343-2252

Adresse postale :

Service des bourses
Faculté des études supérieures
C. P. 6128, succursale centre-ville
Montréal (Québec) Canada H3C 3J7

Courriel:

fesp-bourses@fesp.umontreal.ca

Le répertoire des bourses de deuxième et troisième cycles peut être consulté à :

<http://www.bourses.umontreal.ca/>

Bourse de la Société allemande de Montréal : chaque année, la Société allemande de Montréal (<https://www.deutschesgesellschaft.ca/>) offre une bourse de 1000 \$ à un étudiant.e d'études supérieures de la Section d'études allemandes.

Bourses pour étudiant.e.s "hors Québec" et étudiant.e.s étranger.ères : l'Université de Montréal dispose d'un certain nombre de bourses d'excellence destinées aux étudiant.e.s venus d'autres provinces du Canada et aux étudiant.e.s étranger.ères de troisième cycle. Il y a également des possibilités de réduction des frais de scolarité pour des étudiant.e.s en provenance de pays avec lesquels l'Université de Montréal a conclu des ententes bilatérales.

Pour plus de renseignements concernant les bourses d'exonération de frais différentiels de scolarité, s'adresser à :

Programme de bourses d'exonération Faculté des études supérieures
Téléphone : 514 343-7125
Courriel : fesp-bourses@fesp.umontreal.ca

Charges de cours et auxiliariat

Les étudiant.e.s inscrit.e.s au doctorat ont la possibilité de donner des cours de langue en tant que chargé.e.s de cours étudiant.e.s, après initiation théorique et pratique, dans la limite des charges de cours disponibles.

Des contrats d'auxiliaires d'enseignement (correction, documentation, etc.) sont aussi offerts, sur une base sélective, aux étudiant.e.s des cycles supérieurs. Les postes sont affichés par le département à intervalles réguliers afin que les étudiant.e.s puissent déposer une candidature. Les étudiant.e.s peuvent également être sollicités par les professeur.e.s qui souhaitent engager des assistant.e.s de recherche.

Services aux étudiant.e.s

L'Université de Montréal offre un nombre de services aux étudiant.e.s (pour la liste complète, veuillez consultez le site web <http://www.sae.umontreal.ca/>)

Nous attirons votre attention particulièrement aux services suivants :

Le **Centre de soutien aux études et de développement de carrière** vous guide dans vos recherches d'emploi, vous offre de l'information et orientation scolaire et professionnelle ainsi que de nombreux ateliers destinés au soutien à l'apprentissage. <http://www.csedc.umontreal.ca/>

Le **Centre de communication écrite** offre de nombreux ateliers gratuits à des francophones et non-francophones qui désirent améliorer leur compétence en français écrit. <http://www.cce.umontreal.ca/>

Le **Service de consultations psychologiques** offre des consultations individuelles. Des psychologues d'expérience répondent aux demandes liées à des situations diverses (anxiété, deuil, dépression, problèmes liés aux études, difficultés relationnelles, situations de crise, etc.). Des frais s'appliquent: <http://www.cscp.umontreal.ca/>, Téléphone : 514 343-6452

Le **Bureau de soutien aux étudiant.e.s en situation de handicap** (BSESH), qui a pour mission de veiller à la coordination des services offerts aux étudiant.e.s handicapé.e.s, de les informer et conseiller, de promouvoir leurs intérêts et de favoriser leur intégration scolaire. <http://www.bsesh.umontreal.ca/> Téléphone : 514 343-7928

Vie étudiante

Il existe une **Association d'Étudiant.e.s** dont les représentants siègent aux assemblées du Département de littératures et de langues du monde. Cette Association organise des soirées culturelles et/ou sociales. L'élection des membres a généralement lieu au trimestre d'automne.

Chaque année, la Section d'études allemandes accueille un.e **assistant.e de langue allemande**, dont le rôle consiste à aider les étudiant.e.s dans leurs études tout en approfondissant sa propre connaissance du français. Pour ce faire, il organise ou coorganise de nombreuses activités (séances de cinéma allemand, ateliers de conversation, etc.) et est ouvert à toute suggestion d'activité. Venez le rencontrer à son bureau! Il vous recevra cordialement au C-8083 du Pavillon Lionel-Groulx.

La Section dispose d'une **salle de documentation** située au local C-8082 du Pavillon Lionel-Groulx : cette salle est ouverte aux étudiant.e.s qui peuvent y consulter livres et revues, assister à des conférences ou visionner des films en allemand. Les étudiant.e.s des 2^e et 3^e cycles peuvent également avoir accès à une **salle de travail individuel**, après consultation avec la responsable des études supérieures.

Admission et gestion des dossiers académiques

Dates limites d'admission

Aux 2^e et 3^e cycles :

au plus tard le 1^{er} février pour les trimestres d'été et d'automne ;

au plus tard le 1^{er} novembre pour le trimestre d'hiver.

Les dossiers en retard seront pris en considération pour l'année en cours en fonction des places disponibles et de la qualité du dossier.

Inscription et renseignements

L'inscription se fait en ligne. En cas de doute, vous pouvez contacter :

La responsable des études supérieures :

Mme Nikola von Merveldt

Tél. : 514 343-5905. Bureau : C-8083.

n.von.merveldt@umontreal.ca

La responsable de la gestion des dossiers académiques pour la maîtrise et le doctorat:

Mme **Kathy Leduc**

Pavillon Lionel-Groux, bureau C-8092

kathy.leduc@umontreal.ca

514-343-5736

A titre de technicienne à la gestion des dossiers étudiants, **Mme Leduc** accueille, renseigne les étudiant.e.s pour la maîtrise et le doctorat, vérifie et contrôle leur cheminement académique (admission, inscription et octroi des grades).

SÉMINAIRES

2024-2025

*Tous les séminaires ALL sont donnés en allemand.
Pour les descriptions détaillées et l'horaire des séminaires thématiques,
informez-vous auprès du ou de la professeur.e responsable.
Consultez aussi l'offre des séminaires des autres sections du DLMO, soit LCO, ANG et ESP*

Automne 2024

- **Nikola von Merveldt**
ALL 60111 - Théorie et méthodologie 1
Lundi 10 h 30 - 12 h
- **Till van Rahden**
ALL6331 - Civilisation des pays germanophones 3
Till Van Rahden
Lundi 15 h 30 - 18 h 30

Hiver 2025

- **Nikola von Merveldt**
ALL 60112 - Théorie et méthodologie
Mardi 10 h 30 - 12 h
- **Nikola von Merveldt**
ALL 6231 - Littérature et médias 1
Mardi 16 h – 19 h

Été 2025

- **Regine Strätling**
EAE 6004 - Séminaire interdisciplinaire
Horaire à préciser
- **Ulrike Kugler**
ALL 6415 - L'Allemand langue étrangère 1
Horaire à préciser

Thèmes des séminaires des dernières années (sélection)

Hiver 2020	- <i>Das Schweizer Modell zwischen Mythos und Wirklichkeit</i> (Manuel Meune)
Automne 2019	- <i>Le Bauhaus : histoire et rayonnement international d'un organisme pluridisciplinaire</i> (Maria Zinfert)
Hiver 2019	- <i>Froid, glace et neige</i> (Maria Zinfert)
Été 2018	- <i>Diversité et civilité</i> (séminaire à Berlin) (Till van Rahden)
Hiver 2018	- <i>Horrorfilm</i> (Jürgen Heizmann)
Hiver 2017	- <i>Das Schweizer Modell aus politischer und soziolinguistischer Perspektive</i> (Manuel Meune)
Hiver 2014	- <i>Heimatifilm</i> (Jürgen Heizmann)
Automne 2013	- <i>Heimatorte: Literarische Verortungsversuche in der deutschsprachigen - Gegenwartsliteratur</i> (Nikola von Merveldt)
Hiver 2012	- <i>Deutsche Erinnerungsorte</i> (Helga Bories-Sawala)
Automne 2011	- <i>Das Schweizer Mosaik</i> (Manuel Meune)
Été 2010	- <i>Diversité et civilité</i> (séminaire à Berlin) (Till van Rahden)
Automne 2009	- <i>Einführung in die Filmanalyse</i> (Jürgen Heizmann) - <i>Sprache(n) und Gesellschaft im deutschsprachigen Raum</i> (Manuel Meune)
Hiver 2009	- <i>Der Dialog – auf den Spuren einer vergessenen Gattung vom Mittelalter bis zur Aufklärung</i> (Nikola von Merveldt) - <i>Familien im Film – Filmfamilien: Mit Siegfried Kracauer auf Reisen durch die deutsche Nachkriegsgeschichte</i> (Till van Rahden)
Automne 2008	- <i>Frühe Frauenliteratur: Übersetzung, Journalismus und Fiktion im Zeitalter der französischen Revolution</i> (Monique Moser) - <i>Aspekte erzählender Prosa</i> (Jürgen Heizmann)
Hiver 2008	- <i>Réécritures, parodies et adaptations</i> (Jürgen Heizmann) - <i>Démocratie et intimité : Vers une histoire morale de l'Europe d'après-guerre</i> (Till van Rahden)
Automne 2007	- <i>Wolframs von Eschenbach Parzival: Ein Leseabenteuer</i> (Nikola von Merveldt)
Hiver 2007	- <i>Der Roman: Geschichte, Theorie, Analyse</i> (Jürgen Heizmann) - <i>Germany in Europe: Gender, sexuality, and the Family, 1900-2006</i> (Till van Rahden)

Évitez de vous mettre les pieds dans les
PLAgia**TS**!



Dévoilez vos sources!

Rappelez-vous que rapporter les paroles ou les idées d'autrui en omettant de citer correctement ses sources est aussi une forme de plagiat.

Lorsque vous reprenez les paroles ou les idées d'une autre personne, vous devez toujours utiliser les guillemets pour bien indiquer qu'il s'agit d'une citation et inscrire vos sources de façon précise, qu'il s'agisse d'un extrait pris dans Internet, un livre, un article de journal, une revue, etc. De plus, il ne suffit pas de modifier quelques mots du texte original ou sa ponctuation pour considérer qu'il ne s'agit plus d'une citation.

L'omission de guillemets dans une citation tombe sous le coup du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiant.e.s.*

N'oubliez pas que vous devez être en mesure de répondre intellectuellement du travail que vous soumettez. Ce n'est pas seulement le résultat final qui compte, mais aussi tout le processus de recherche, de réflexion, de validation et de confrontation d'idées nécessaire à la rédaction d'un travail.

4 questions à se poser avant de remettre un travail

1. Là où j'ai cité, ai-je bien utilisé les guillemets (ou la mise en retrait pour les citations de plus de cinq lignes) et identifié ma source?
2. Là où j'ai repris l'idée d'autrui, l'ai-je bien indiqué?
3. Ai-je évité de « copier/coller » un texte provenant d'Internet (incluant la traduction littéraire d'un texte issu d'une autre langue)?
4. Ai-je fait une liste bibliographique exhaustive à la fin de mon travail?

Si tout cela n'est pas clair pour vous, n'hésitez pas à vous adresser à l'un.e de vos professeur.e.s.

Le plagiat peut se solder par la note « F », soit échec, et même aller jusqu'à la suspension ou le renvoi de l'Université.
Pensez-y!

Pour consulter le *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiant.e.s.*, pour savoir comment bien citer vos sources ou pour en apprendre plus :

www.fas.umontreal.ca/plagiat